



Commission du droit
d'auteur Canada

Copyright Board
Canada

Rapport financier trimestriel

COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR DU CANADA
TERMINANT LE 30 JUIN 2026

Canada

This document is also available in English under the title: Quarterly Financial Report ending June 30, 2026

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution commerciales sont interdites sans l'autorisation écrite de la Commission du droit d'auteur du Canada.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Commission du droit d'auteur du Canada
56, rue Sparks, 8^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0C9
Téléphone : 1-833-860-7131
Télécopieur : 613-952-8630

Courriel : secretariat@cb-cda.gc.ca

Site Web : www.cb-cda.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, 2026

N° de catalogue lu123-1F-PDF
ISSN 2818-2189

Rapport financier trimestriel terminé le 30 juin 2026

Commission du droit d'auteur du Canada

Exposé sur les résultats, les risques et les principaux changements quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes pour le trimestre terminé le 30 juin 2026

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction telle que l'exige l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor (CT). Il devrait être lu de concert avec le *Budget principal des dépenses*.

La Commission du droit d'auteur est un organisme de réglementation économique et un tribunal administratif indépendant habilité à fixer des tarifs qui déterminent les redevances à payer pour l'utilisation d'œuvres protégées par des droits d'auteur, lorsque ceux-ci sont gérés collectivement par une société. La Commission octroie aussi des licences qui fixent les redevances à payer pour l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur lorsque le titulaire du droit est introuvable. En délivrant des tarifs et des licences justes et équitables, la Commission veille à ce que les titulaires de droits soient rémunérés en temps opportun, tout en soutenant la prospérité et l'innovation dans l'économie canadienne. Son travail sert aussi à renforcer la confiance à l'égard des processus liés aux tarifs et aux licences au Canada.

Méthode de présentation du rapport

La direction a préparé ce rapport trimestriel en utilisant une méthode comptable axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint au présent rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement à la Commission et celles utilisées par la Commission conformément au *Budget principal des dépenses* pour l'exercice 2026-2027. Ce rapport trimestriel a été préparé au moyen d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous la forme de limites approuvées annuellement en vertu de lois de crédits et d'autres prennent la forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées aux termes d'autres dispositions législatives.

Dans le cadre du processus d'établissement de rapports sur le rendement, la Commission recourt à la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer ses états financiers annuels en application des conventions comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont basées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont toujours consignés selon la méthode axée sur les dépenses.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels

Le total des crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2026 s'élevait à 979 000 \$, soit une augmentation de 121 000 \$ en comparaison au même trimestre de l'année précédente. Bien que les dépenses globales soient restées stables, les dépenses liées au personnel ont augmenté par rapport à la même période l'an dernier. Cette hausse reflète des taux de salaire plus élevés ainsi qu'une augmentation des effectifs. Des augmentations modestes ont également été observées au chapitre des services professionnels et spéciaux ainsi que de l'acquisition de machines et de matériel, tandis que les dépenses liées à l'information, aux locations et aux transports et communications ont diminué. Ces changements découlent d'une volonté continue de renforcer les capacités internes tout en gérant prudemment les dépenses non salariales.

Risques et incertitudes

Les dépenses en personnel constituent le principal débours de la Commission et représentent 83 % des dépenses prévues. Ainsi, lorsqu'un employé prend sa retraite ou démissionne ou qu'un nouvel employé est embauché pour le remplacer, les écarts dans les dépenses trimestrielles peuvent être importants.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

L'administrateur général,

Drew Olsen

Date

La dirigeante principale des finances

Lara Taylor

Date

Commission du droit d'auteur Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2026

État des autorisations (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice financier 2026-2027			Exercice financier 2025-2026			Variances (\$)	Variances (%)
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre		
Crédit 45 - Dépenses nettes de fonctionnement	4,252	979	979	4,244	858	858	121	14%
Autorisation législative budgétaires								
Régimes d'avantages sociaux	522	131	131	486	122	122	9	7%
Autorisations totales	4774	1110	1110	4,730	980	980	130	13%

* Inclut les documents budgétaires approuvés à la fin du trimestre.

Tableau 1 : Dépenses budgétaires par article courant (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice financier 2026-2027			Exercice financier 2025-2026			Variances (\$)	Variance (%)
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027*	Dépenses effectuées durant le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Dépenses effectuées durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre		
Dépenses								
Personnel	3 412	998	998	3 519	885	885	133	15 %
Services professionnels et spéciaux	437	94	94	472	89	89	5	6 %
Services de réparation et d'entretien	5	0	0	1	0	0	-	0 %
Locaux	47	0	0	48	2	2	(2)	-100 %
Information	60	13	13	68	19	19	(6)	-32 %
Transport et communications	93	3	3	13	4	4	(1)	-25 %
Acquisition de matériel et d'outillage	44	2	2	30	1	1	1	100 %
Services publics, fournitures et approvisionnements	8	0	0	3	0	0	-	0 %
Autres subventions et paiements	1	0	0	0	0	0	-	0 %
Dépenses budgétaires nettes totales	4,107	1,110	1110	4,152	980	980	130	13%

* Inclut les documents budgétaires approuvés à la fin du trimestre.